

**DECLARATION LIMINAIRE
CHSCT du 04/10/2016**

Les délégués FO en CHSCT :

*Sébastien BENARD (La Roche / Yon), Stéphane GUIBERT (Fontenay Le Comte),
Sébastien LIEVRE (La Roche / Yon) et Thierry PETROFF (Fontenay Le Comte)*

Mr Le Président du CHSCT,

Ce CHSCT se tient 2 jours avant le CTL du 6 octobre de la DDFiP.

Vous allez certainement nous confirmer les nouvelles suppressions d'emplois inscrites dans le Projet de Loi de Finances 2017, à savoir précisément 1815 emplois supprimés au lieu des 1512 précédemment annoncés ! La poursuite des suppressions d'emplois, même si elles sont inférieures aux années précédentes, n'est certainement pas à la hauteur de la situation des services économiques et financiers.

Ces suppressions viennent se rajouter au plus de 30 000 subies sans interruption depuis 2002.

Elles représentent rien de moins que 60% de l'ensemble des suppressions d'emplois de la Fonction Publique d'Etat !

Le gouvernement justifie une décélération de la tendance de ces dernières années, du fait principalement de la mise en œuvre du prélèvement à la source et des mesures de lutte contre le terrorisme. Restant lucide face aux menaces que doit affronter notre nation et au vue de la situation actuelle dans les services, le seul objectif acceptable et viable serait au minimum un moratoire sur les emplois.

Pour FO Finances, cette décision n'est ni plus ni moins que la poursuite d'une politique budgétaire d'austérité dont les conséquences sont désastreuses pour tous les personnels.

Pour FO Finances, il ne saurait être question d'accepter une telle situation sans devoir apporter des propositions d'action syndicale aux personnels, ce que nous ferons prochainement.

Les restructurations, les diminutions d'effectifs au sein des Ministères Economiques et Financiers créent une situation de plus en plus anxiogène pour les agents. Elles mettent en péril le contenu et l'exercice plein et entier des missions qu'ils exercent et accroissent la détérioration de leurs conditions de travail, contrairement à ce que vous pouvez nous affirmer régulièrement.

Malheureusement, tous les rapports annuels d'activités attestent encore et toujours cette dégradation de la qualité de vie au travail des personnels ! Le nombre de cas de souffrance au travail mis en évidence dans le rapport annuel des Médecins de Prévention est toujours aussi élevé : 3102 en 2015, sans compter leur sous-évaluation régulièrement dénoncée.

Vouloir combattre les Risques Psycho Sociaux (RPS) et refuser de considérer que les suppressions d'emplois en sont la principale cause n'est, pour FO Finances, pas crédible !

Faute de crédits suffisants, ce que l'on ne voudrait plus voir perdre : l'hygiène de certains locaux, le chauffage insuffisant, l'entretien des équipements mobiliers et immobiliers, sont trop souvent négligés. Ce sont encore des points noirs que les Inspecteurs Santé Sécurité au Travail pointent régulièrement du doigt chaque année dans leurs rapports d'activité nationaux !

Face aux conséquences désastreuses des diminutions d'emplois et de moyens, FO Finances mettra tout en œuvre pour la préservation et l'amélioration des droits des agents dans le cadre d'une politique ministérielle et d'un réseau ministériel lui-même consolidé et renforcé.



Concernant plus spécifiquement l'ordre du jour de ce CHSCT, les délégués FO vous ont demandé de rajouter à celui-ci les 2 points suivants :

- un premier point sur les situations conflictuelles dans les services. Nous constatons en effet ces dernières années une dégradation des relations de travail dans les services. Nous vous avons signalé ces derniers mois plusieurs situations conflictuelles pour lesquelles nous estimons que tout n'a pas été fait. Il existe désormais des leviers que vous n'avez jamais voulu utiliser encore à ce jour en Vendée, à savoir le recours à la médiation et/ou l'intervention d'un psychologue du travail via le CHSCT.

Ces 2 axes nous semblent intéressants au vu des expériences déjà tentées dans d'autres départements.

Nous affirmons que tout doit être tenté dans un service, y compris l'intervention d'un de ces tiers, pour tenter de trouver des solutions permettant à celui-ci de refonctionner normalement. Nous ne vous reprocherons jamais d'avoir tenté une action de ce type même si le résultat espéré n'est pas au rendez-vous, par contre il vous sera toujours reproché de n'avoir rien fait pour tenter d'améliorer une situation dégradée. En lien avec la lutte contre les risques psychosociaux, ces nouveaux outils existent depuis peu et nous considérons qu'il est de votre devoir de les actionner lorsque des tensions subsistent trop longtemps dans un service.

Mr Le Président, il vous reste encore quelques semaines avant votre départ pour démontrer aux agents en souffrance que vous avez entendu leur désarroi et leurs souffrances, et pour répondre enfin à leurs préoccupations en actionnant ces leviers.

- un deuxième point sur le travail sur double-écrans. Nous vous avons demandé de faire un point afin de recenser les postes de travail concernés car des pistes d'amélioration existent, conformément à l'étude ergonomique réalisée par le CHSM sur ce point précis.

Il est impossible non plus de démarrer ce CHSCT sans revenir sur le contexte social de notre Ministère, contexte que l'on peut qualifier d'explosif, la question n'étant pas de savoir si l'explosion sociale aura lieu mais quand et sous quelle forme.

Pourtant et malgré l'exacerbation des tensions sociales, nos gouvernants persistent avec cette politique d'austérité qui malmène les droits de tous les salariés de notre pays.

Dans le même temps, une situation quasi pré-électorale amène les futurs candidats ou plutôt les candidats à la candidature de tous les partis politiques à tous les excès en termes de propositions concernant le devenir de la Fonction Publique. Tout y passe : réforme du statut général, surenchère sur les suppressions d'emplois, abandon de certaines missions régaliennes, etc... Cependant, à la différence d'autres syndicats et fidèle à nos principes de liberté et d'indépendance, nous resterons sur notre rôle syndical en ne soutenant aucun candidat ou parti... Là n'est pas notre rôle, nous continuerons de militer tout simplement car c'est sur ce terrain là que nous rendrons le mieux service aux personnels que nous représentons !

Pour information, nous appellerons prochainement tous les personnels de la DGFIP à montrer leur mécontentement et à participer massivement à diverses actions de grève d'ici la fin de l'année, notamment le 15 novembre, à l'appel de FO, de Solidaires et de la CGT.

